



Demande de reconnaissance d'intérêt public

La Fédération évangélique vaudoise dont fait partie l'Armée du Salut va déposer une demande de reconnaissance d'intérêt public.

Sous le couvert de la Fédération évangélique vaudoise (FEV), 46 Eglises locales membres de la nouvelle entité, tout comme six Postes de l'Armée du Salut, vont déposer une demande de reconnaissance d'intérêt public. Si tout va bien, la demande devrait être déposée officiellement d'ici l'été. Les démarches administratives pour y parvenir ont été compliquées : « Pour répondre aux exigences de l'Etat de Vaud, nous avons dû créer une association cantonale qui, sur le plan administratif, puisse devenir membre de la FEV », explique la major Sylvette Huguenin, Cheffe de la Division Romande. « Si cette demande aboutie, nous espérons que cela nous facilitera l'accès aux aumôneries des institutions hospitalières et carcérales. » Cela devrait également permettre aux différentes communautés religieuses d'être consultées par l'Etat sur les questions qui les concernent.

Pour la FEV, la présence de l'Armée du Salut apporte du poids à cette demande de reconnaissance : « On est content que l'Armée du salut a pu monter dans le train, juste avant que la demande de reconnaissance ne quitte le quai », a relevé Olivier Cretegny, président de la FEV, lors de son Assemblée générale du 29 mars. Il a aussi rappelé que six classeurs contenant les statuts de chaque communauté locale, tous leurs comptes et procès-verbaux des assemblées générales de ces trois dernières années seront transmis prochainement aux autorités vaudoises.

Auteur

La Rédaction / Source : la FREE

Publié le

31.3.2017